

gimens qui sont en *Italie*, & qui ne se trouvent pas complets, seront incorporés les uns dans les autres, pour en former des corps qui soient de la force ordinaire des Régimens Impériaux. L'intention cependant de l'Impératrice-Reine n'étant point que les Officiers des Régimens qui seront incorporés, souffrent aucun préjudice par ce changement, ils doivent conserver non seulement leur rang, mais aussi les appointemens dont ils jouissent.

III. On a marqué il y a quelques mois, qu'il y avoit eu des mouvemens séditieux en plusieurs endroits de l'Isle de *Sardaigne*, sans savoir par qui véritablement ils avoient été excités. On n'a plus lieu d'en douter pour le présent. C'a été par les *Corfes*. Le Viceroi de Sardaigne ayant donné avis à la Cour, que quelques centaines de ces Insulaires avoient fait unedescente sur la côte orientale de l'Isle, il y a fait marcher un détachement de Dragons pour les dissiper, & qu'on les a contraints d'abandonner la plaine, pour se retirer entre les rochers qui sont le long de cette côte, & où le défaut de subsistance ne leur permettra pas de s'arrêter long-tems.

*VENISE*. Cette République s'est vûë obligée de faire avancer au mois d'Août, du *Bressan* & du *Veronois*, quelques détachemens de troupes vers la *Brenta*, pour faire cesser des voyes de fait dont on lui avoit porté des plaintes. Voici ce qui les a occasionnées. La route ordinaire des troupes Impériales qui vont en *Italie*, ou qui en viennent, étant réglée par le *Veronois*, en suivant l'*Adige* depuis la frontière du *Tirol* jusqu'à *Gussolengo*, & de là jusqu'au *Mincio*, quelques détachemens des mêmes troupes, qui retournoient en *Allemagne*, ont voulu prendre leur

route